

Levée de l'avis d'ébullition préventif pour 300 résidences du secteur de la rue du Belvédère

Magog, le 28 février 2026 – La Ville de Magog informe la population que l'avis d'ébullition préventif est levé pour les résidents du secteur de la rue du Belvédère. L'eau peut être consommée sans restriction dans les résidences qui étaient concernées. Un plan indiquant le secteur touché est disponible en [cliquant ici](#).

Cet avis concernait 300 résidences situées dans les rues suivantes :

- Adélar
- De l'Ail-des-Bois
- Du Belvédère
- Du Calypso
- Du Michigan
- Gérard-Gévry
- Principale Est (entre le pont et la rue Nicolas-Viel)
- Rolland-Dion (entre les numéros civiques 260 et 333)
- Saint-Alphonse (entre l'aréna et le numéro civique 255)
- Saint-Charles
- Saint-Hilaire

Les dernières analyses effectuées sur le réseau d'aqueduc démontrent que l'eau est potable, de bonne qualité et qu'elle répond à toutes les exigences réglementaires.

Rappelons que l'avis d'ébullition préventif est entré en vigueur le jeudi 26 février à la suite d'un bris d'aqueduc survenu sur la rue du Belvédère.

S'abonner au Portail citoyen Magog pour recevoir des messages d'urgence

La Ville de Magog rappelle l'importance pour les citoyens de s'abonner aux avis sur le Portail citoyen Magog. Il s'agit de l'outil de communication qui permet de rejoindre le plus directement la population en cas de messages importants tels qu'un avis d'ébullition préventif (message texte, courriel, notification ou appel automatisé).

L'application est disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play. Plus de détails au portail.ville.magog.qc.ca.



Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

